

VILLE DE ROYAN



RÉOUVERTURE DE LA PLAGE DE PONTAILLAC ET DU MARCHÉ CENTRAL

Suite aux travaux effectués sur la pompe de relevage des eaux usées, celle-ci est à nouveau fonctionnelle. Ainsi, conformément à l'arrêté [N°24.2478](#), l'accès à la plage de Pontailiac est à nouveau autorisé, ce jour, **lundi 6 novembre à 10H.**

Par ailleurs, la réouverture au public du Marché provisoire aura lieu à compter **du mardi 7 novembre** conformément à l'arrêté [N°23.2445](#)

Et pour rappel, sont toujours fermés :

Les parcs et jardins (Arrêté municipal relatif à cette fermeture)

Les axes routiers suivants :

- Daniel Hedde, du rond-point Thibodeau au boulevard Champlain
- Du 18 au 24 Avenue de Verdun

SERVICE COMMUNICATION

80, avenue de Pontailiac
17205 ROYAN CEDEX
Tel : 05 46 39 56 56
presse@mairie-royan.fr